

Informations aux Familles

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2016/2017 Cours Préparatoire (CP)

Modalités auprès de la Mairie :

Aucune, il n'est pas nécessaire de se déplacer en Mairie.

L'inscription des Grandes Sections vers le Cours Préparatoire (CP) se fait automatiquement, en fonction de votre lieu d'habitation, y compris le retour secteur pour les enfants inscrits par dérogation en grande section maternelle.

Modalités auprès de l'Ecole :

La Ville vous adressera courant janvier 2016 la fiche d'inscription scolaire CP de votre enfant, en fonction de votre lieu d'habitation (y compris le retour secteur pour les enfants inscrits par dérogation en grande section maternelle).

Dès réception de cette fiche, il suffira simplement de vous rendre à cette école élémentaire pour finaliser l'inscription de votre enfant auprès du directeur.

Modalités demande dérogation :

Pour toute demande de dérogation adresser ou se présenter aux Services à la population-Centre commercial Hôtel de Ville 6 rue Jean Goujon, un **courrier motivé avec pièces justificatives avant le 16 mars 2016** :

Motifs principaux :

- Regroupement de frères et/ou sœurs,
- Motif médical attesté par la médecine scolaire ou les CMPP (joindre le certificat médical)
- Motif exceptionnel de garde d'enfants :
Soit nourrice agréée (joindre attestation),
Soit membre de la famille avec justificatif : fiche de paie, livret de famille, justificatif de domicile